

ZOOM



Lu & entendu

Un Plan fanfares d'un million d'euros sur quatre ans

Ce n'est pas une blague : le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes vient d'annoncer la formalisation d'un Plan fanfares, doté de 1 M€ sur quatre ans, pour permettre aux formations et sociétés musicales d'acquiescer du matériel de musique, du matériel pédagogique et pour le renouvellement des tenues (aide régionale plafonnée à 50 %), considérant le "rôle social, d'enseignement musical et d'animation du territoire" que ces dernières assurent. Pour être soutenue, la structure doit répondre à l'ensemble des critères qui correspondent au label régional "Musiques, batteries et fanfares en région". L'appel à projet est accessible depuis le mois de janvier sur le site internet de la Région.

Aurillac ne changera pas ses taux d'impositions

Outre un long débat sur l'abaissement de la vitesse autorisée sur la route (voir page 7), la dernière réunion du conseil municipal d'Aurillac a permis à l'équipe en place de présenter son rapport sur les orientations budgétaires. Lesquelles promettent des taux d'imposition locaux qui resteront stables pour la 18^e année consécutive. Pour autant, le maire Pierre Mathonier propose encore 11 millions d'investissements inscrits au budget 2018, grâce à de bons indicateurs : "reprise de croissance, faible mais constante, déficit qui se réduit, inflation encore faible, taux d'intérêts qui restent intéressants"... Le maire a aussi qualifié le

En bref

Préfecture

Plus de secrétaire général

Jean-Philippe Aurignac, secrétaire général de préfecture - et donc à ce titre sous-préfet de l'arrondissement d'Aurillac - a quitté ses fonctions après 17 mois passés dans le Cantal (à lire dans notre prochaine édition). Il rejoint Dominique Bussereau (LREM), président du conseil départemental de Charentes-Maritimes, dont il devient directeur de cabinet. Le poste occupé par Jean-Philippe Aurignac en préfecture du Cantal n'est à ce jour pas encore pourvu.

Onac

Recensement des anciens d'Indochine

Dans le cadre d'un projet d'hommage national aux anciens combattants d'Indochine, qui pourrait se tenir à l'automne prochain, un recensement des anciens combattants de la guerre



Lu & entendu

Mercosur : la pression monte avant le Salon de l'agriculture

Toujours vent debout contre le projet d'accord entre l'Union européenne et le Mercosur, les éleveurs du Cantal seront ce mercredi au bas des pistes du Lioran à l'appel de la FDSEA et des JA pour sensibiliser les Cantaliens, Parisiens et touristes aux risques que fait peser cet accord tant pour les consommateurs en termes sanitaires (au vu des conditions d'élevage en feedlots sud-américaines) que pour la survie de l'élevage bovin français. Un accord auquel le gouvernement français semble tout prêt de donner sa bénédiction...

Pharmacies : Bernard Delcros demande plus de souplesse

Lors d'une séance de questions au gouvernement, le sénateur cantalien Bernard Delcros a interpellé la ministre des Solidarités et de la Santé sur les conditions d'implantation des pharmacies dans les territoires ruraux, en demandant plus de souplesse. Actuellement, seules les communes de 2 500 habitants peuvent en effet se voir attribuer par l'ARS (Agence régionale de santé) l'autorisation d'ouvrir une pharmacie. Un seuil contre lequel Bernard Delcros s'insurge, rappelant que des communes rurales "de 2 000, 1 000 voire 800 habitants peuvent jouer un rôle de bourg-centre et être de vrais pôles de services à l'échelle de tout un bassin de vie". Il a ainsi cité le cas d'une commune cantalienne qui, malgré une offre de soins reconnue et des candidats potentiels à l'installation, s'est vue refuser cette autorisation.